

Ce que vous devez savoir

Sur l'implantation d'un toboggan aquatique ou d'équipements de loisirs aquatiques.

SÉCURITÉ/NORMES

Ce qu'il faut RETENIR.

La conception et l'implantation de toboggans aquatiques d'une hauteur supérieure ou égale à 2 mètres sont soumises aux normes AFNOR EN 1069-1 et EN 1069-2.

La norme EN 1069-1 spécifie les prescriptions générales s'appliquant à tous les toboggans aquatiques d'une hauteur supérieure ou égale à 2 m et à leurs accessoires, ainsi que les prescriptions relatives à la sécurité des utilisateurs. La norme EN 1069-2 en spécifie les instructions d'utilisation, de fonctionnement et d'entretien.

Par ailleurs, pour les équipements de loisirs aquatiques (vagues, effets d'aérosol, rapides, piscines à tourbillon, courants d'eau, fontaines, effets spéciaux...), il convient de se reporter à la norme AFNOR EN 13451-8.

Tous les équipements aquatiques présentés dans les pages qui suivent sont conçus conformément aux prescriptions de ces normes.

Ces normes définissent, entre autres, une classification des toboggans par type de 1 à 7 en fonction du nombre de personnes pouvant glisser simultanément, de la pente maximum et de la vitesse maximum.

Les toboggans sont ainsi classés par niveau de difficulté :

■ Type 1,2,3 et 6.1 : niveau facile

■ Type 4, 6.2 et 7 : niveau moyen

■ Type 5 : niveau difficile

Cette classification est importante car elle conditionne le choix d'un toboggan par rapport à un public visé, et permet de définir les informations à afficher, la profondeur d'eau minimum et la surface de l'aire de réception etc...

Les obligations du fabricant et de l'exploitant.

Afin d'aider l'exploitant ou le gestionnaire de l'équipement aquatique installé à respecter les prescriptions d'utilisation, de surveillance et de maintenance, chaque implantation est livrée avec un dossier technique complet.

Néanmoins, l'exploitant/gestionnaire doit aussi assurer certaines obligations liées à l'exploitation de ces équipements.

OBLIGATIONS DU FABRICANT

■ **Affichage des instructions d'utilisation** sous forme de pictogrammes + langue du pays d'implantation et autre(s) si besoin

- type du toboggan
- âge minimal (et éventuellement maximal)
- hauteur d'eau dans la zone de plongée
- instruction pour évacuer rapidement le bassin après la descente
- position de glisse recommandée

■ **Dossier technique complet** comprenant :

- les coordonnées du fabricant/fournisseur (pour toute demande d'instruction ou d'assistance)
- dessins et calculs de conception de l'installation
- données techniques et autres caractéristiques importantes
- programme détaillé de fonctionnement et d'entretien de l'équipement installé
- certificat de conformité aux normes

QUALITÉ DE L'EAU

Dans le cas d'un bassin, l'eau doit être conforme aux exigences spécifiques s'appliquant à l'eau des piscines. Elle doit être conforme aux exigences relatives aux eaux de baignade naturelles si le toboggan est installé au bord d'un plan d'eau ou en bord de mer.

PROFONDEUR D'EAU DE L'AIRE DE RÉCEPTION / ZONE DE PLONGÉE

Elle est fonction du type de toboggan, de la forme de la section d'arrivée du toboggan et de la hauteur entre la sortie du toboggan et le niveau d'eau. Elle ne peut en aucun cas être inférieure à 80 cm.

Par ailleurs le fond du bassin de réception doit être horizontal et exempt d'irrégularités.

OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT / GESTIONNAIRE

■ **Affichage d'autres informations** éventuelles (liées aux particularités du site par ex.)

■ **Tenue d'un registre d'entretien et de réparation** (en conformité avec les instructions du fabricant)

■ **Tenue d'un registre des incidents et accidents**

■ **Fourniture au personnel de directives écrites sur les instructions d'exploitations** (méthode départ, espacement entre utilisateurs...) et relatives aux situations d'urgence

■ **Réception du matériel** en collaboration avec un organisme de certification habilité avant toute mise à disposition au public.

Comme pour les dimensions du bassin de réception, la profondeur d'eau minimum recommandée sera précisée par le fabricant en fonction de chaque installation.

INFORMATIONS INDISPENSABLES À TOUTE ÉTUDE PRÉALABLE

- le plan des lieux + si dénivellation ou courbes de niveau, un plan en coupe
- la nature du terrain (étude de sol)
- si réception dans bassin existant ou lac :
 - ▶ dimensions et mesures du bassin
 - ▶ profondeur en eau
 - ▶ matériaux + plan géométrique
- budget maximum et public visé

CDLD et UNIVERS LOISIRS créent PARCS INGENIERIE en partenariat avec 1 société européenne, forte d'une expérience de plus de 20 ans dans la conception et la réalisation de toboggans et jeux aquatiques.

Caractéristiques techniques

Fabrication conforme aux Normes Européennes NF EN 1069-1 et NF EN 1069-2.

■ CHARPENTE MÉTALLIQUE

- Conception massive aux caractéristiques supérieures au minimum imposé par la norme et répondant à des critères « antisismiques ».
- Structure métallique en acier FE 460 entièrement galvanisé à chaud (épaisseur 80 microns).
- Pylônes centraux de 20 à 60 cm de diamètre selon la hauteur.
- Visserie électrozinguée à froid (ou inox A2 ou inox A4 pour bord de mer).
- Système de maintien des glissières toboggans, à partir d'un pylône central et de consoles de support de canaux en étoile, étudié pour assurer :
 - ▶ une distance maximum de 2,20 à 2,50 m entre 2 supports
 - ▶ un support de canaux à chaque joint qui assure un meilleur maintien
 - ▶ une réduction du nombre des pylônes, limitant ainsi les coûts de génie civil et favorisant l'esthétique.
- Système de contreventement à l'aide de diagonales/raidisseurs.
- Supports métalliques des glissières polyester spécialement étudiés pour permettre un réglage en vertical, horizontal et latéral au niveau des joints.

■ GLISSIÈRES TOBOGGAN (Canaux)

- Glissières réalisées en fibre de verre de la meilleure qualité qui soit
 - ▶ résine isophthalique
 - ▶ gelcoat isonéopentilique assurant une meilleure résistance contre le sel, le chlore, les UV, les variations de température (-25° à + 85 °C) et une moindre absorption d'eau dans le temps.
- Les épaisseurs de polyester sont de 8 à 12 mm (suivant modèle de toboggan).
- Les éléments polyester sont entièrement « fait main ». Le contrôle des épaisseurs est mieux assuré qu'à la machine et la matière est plus résistante (d'avantage de fibres et moins de résine).
- Visserie pour l'assemblage des canaux en inox A2.
- La longueur maximum d'un élément de glissière polyester est de 2,50 m assurant ainsi une excellente rigidité de l'ensemble.
- Couleurs au choix (bleu azur, bleu foncé, vert, jaune, rouge, blanc...)

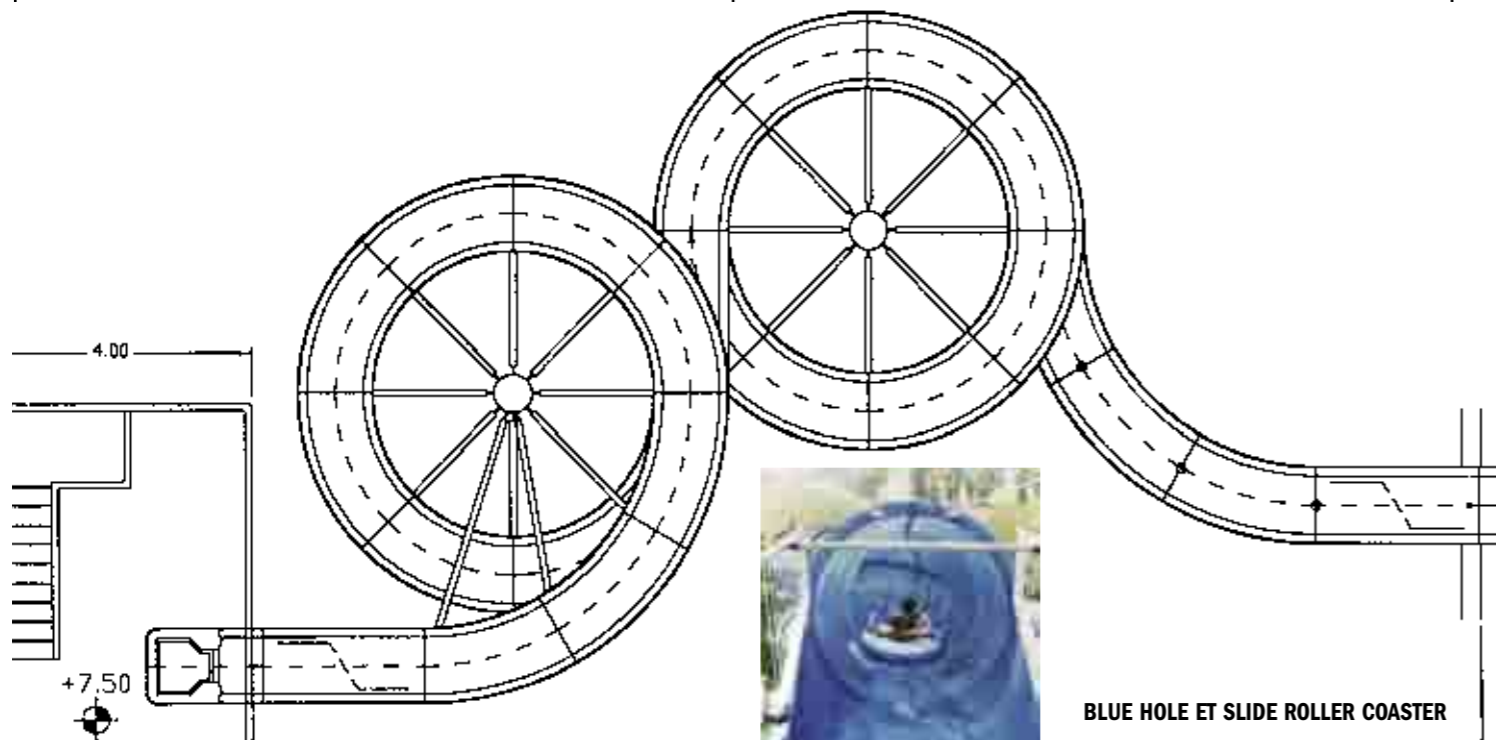
■ POMPES (En option)

Marque CALPEDA : 1^{er} fabricant Européen et représenté en France

DESSINS EN COUPE DES GLISSIÈRES

Toboggan	Kamikaze en « U »	Multipistes	Mini toboggan	Aquatube Ø 90	Aquatube Ø 140	Slide Roller Coaster
L 90 x H 60 cm	L 60 x H 45 cm	L 60 x H 30 cm	L 70 x H 50 cm	Ø 90 cm	Ø 140 cm	L 200 x H 90 cm
						





BLUE HOLE ET SLIDE ROLLER COASTER



TOBOGGANS GÉANTS

SLIDE ROLLER COASTER

COMBINÉ

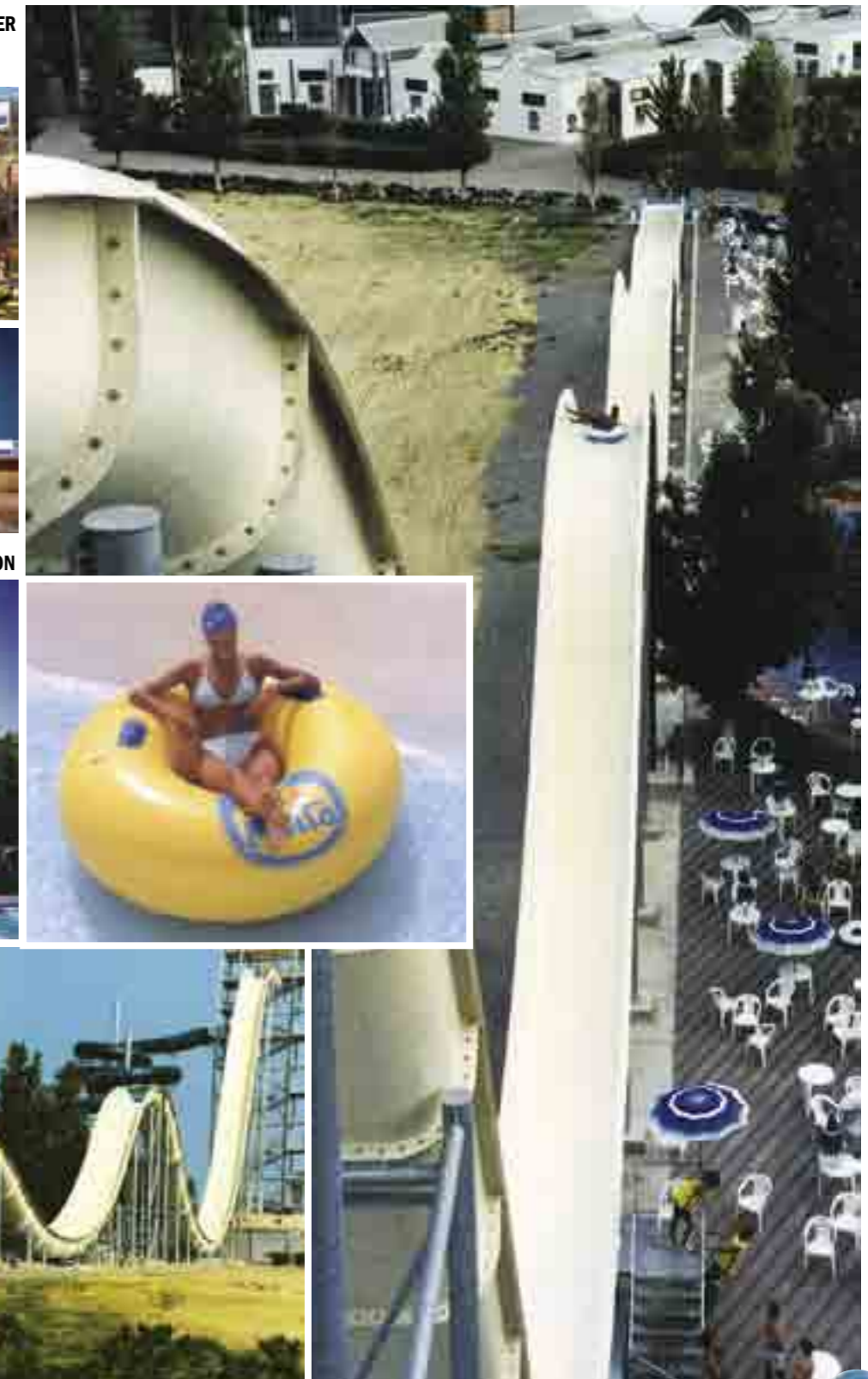


COMBINÉ

BLACK CANNON



SLIDE ROLLER COASTER





KAMIKASE (glissière droite sans virage)

KAMIKASE



DOUBLE TOBOGGANS



MULTIPISTES



TOBOGGAN + KAMIKASE



MULTIPISTES

POUR LES ENFANTS

MINI TOBOGGANS ET ÉLÉMENTS D'ANIMATION

Mini toboggans



Rivière à bouées



Mini toboggans + Champignon fontaine



ELIOS Douche solaire
Douche chauffée au moyen de
l'énergie solaire, entièrement
réalisée en acier inox AISI
304 recouverte de peinture
Epoxy (5 couleurs au choix)
Réf. : A2965 Modèle 150 litres
Réf. : A2966 Modèle 300 litres



Mini toboggans

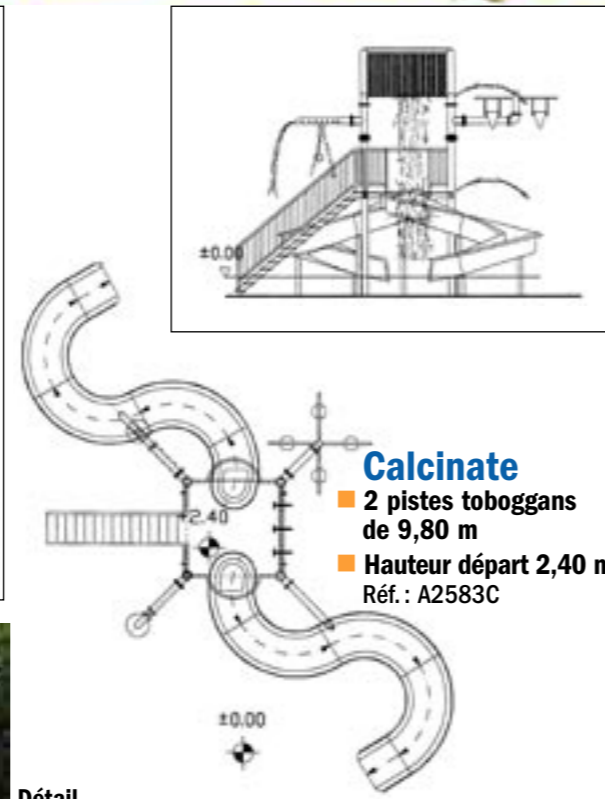
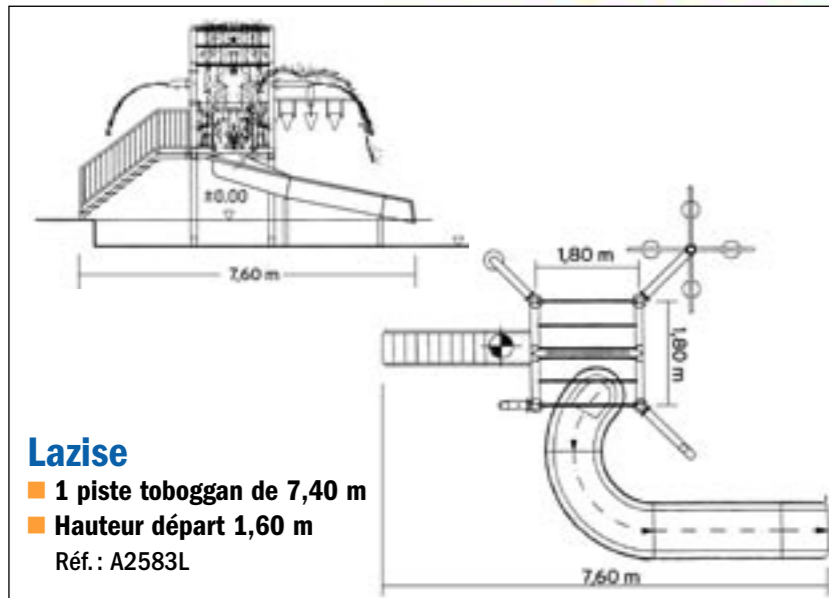


Les champignons cascade

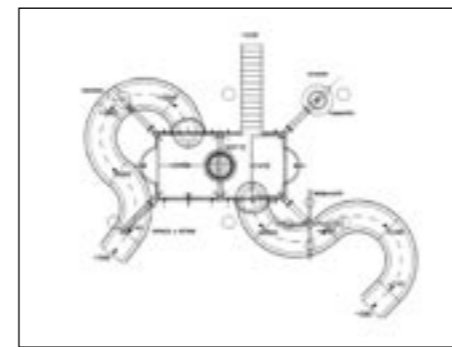
Modèle Ø 2 m. Réf. : A2634
Modèle Ø 2,50 m. Réf. : A2633

MINIPARCS AQUALUDIQUES POUR PATEAUGEoire

LE CHÂTEAU MAGIQUE



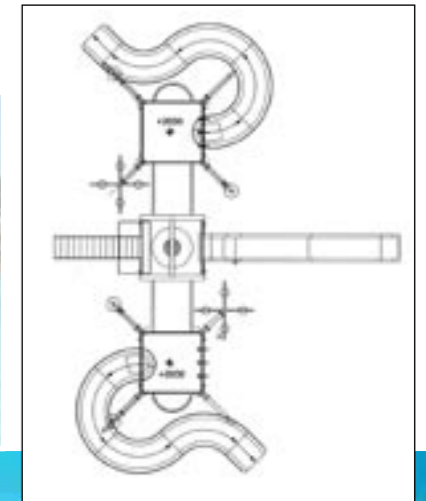
Structure de jeux aquatiques
riche en couleurs et en surprises



Barrique
 ■ 2 pistes toboggans de 9,60 m
 ■ Hauteur départ 2,40 m
 Réf. : A2583B



Crotone
 ■ 2 pistes toboggan de 9,80 m
 ■ Hauteur départ 2,45 m
 Réf. : A2583CR



L'imagination des enfants
(mais pas uniquement) explosera
dans ce dédale de couleurs,
de jets d'eau, de cascades
et de toboggans.

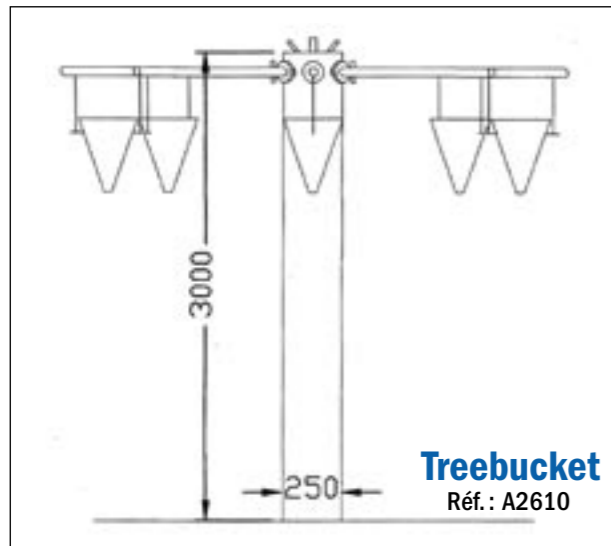
Si les budgets le permettent, il est possible de combiner ces différents matériels aquatiques.

JEUX AQUALUDIQUES POUR PATEAUGEoire L'ÎLE ENCHANTÉE

*Animation qui ne nécessite pas de profondeur d'eau.



L'île enchantée propose un ensemble d'éléments originaux où les enfants, toujours friands de jeux aquatiques*, trouveront, dans un espace aqualudique, une ambiance féérique.



Treebucket
Réf. : A2610



L'arbre enchanté
■ décoré
Réf. : A2608



Champignon enchanté
■ décoré
Réf. : A2609



Animaux oscillants
Personnages: poisson, escargot, chenille, champignon, éléphant, baleine...
■ décoré
Réf. : A2612



Dumbo canon
■ décoré
Réf. : A2680

Nouveauté 2005

